

# L'ACCOLADE



PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLUMB  
1, COLUMBUS PLAZA • NEW HAVEN, CT USA 06510-3326

Octobre 2009 VOLUME 12 NUMÉRO 10

## Avec Pierre

### Le 127<sup>e</sup> Congrès suprême souligne la solidarité de l'Ordre avec les évêques et les prêtres

Mettant l'accent sur l'engagement de l'Ordre envers la défense de la vie, du mariage et de la famille et du bénévolat, ainsi qu'envers la solidarité avec le Saint-Père et le clergé, le Chevalier suprême Carl A. Anderson a présenté son rapport annuel le 4 août devant le 127<sup>e</sup> Congrès suprême tenu à Phoenix

Présenté devant plus de mille délégués et leurs familles — présentes à titre d'invités — ainsi qu'un public à la télévision et à la radio, le rapport du Chevalier suprême a résumé la très grande portée charitable des Chevaliers de Colomb et la solidité des opérations financières de l'Ordre.

Plus tôt au cours de la matinée, Mgr Thomas J. Olmstead, évêque de Phoenix, a présidé l'Eucharistie d'ouverture du congrès, qui marquait le 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney, le patron des prêtres. Deux reliques du saint, mieux connu comme le Curé d'Ars, étaient sur place durant l'Eucharistie concélébrée par sept cardinaux, quelque 60 évêques et plus de 60 prêtres.

Mgr Olmstead a noté que la liturgie se voulait une occasion de rendre grâce à Dieu pour la prêtrise et pour le don de l'Eucharistie, accentuant le fait que la vision du vénérable Michael McGivney, fondateur de l'Ordre, a été responsable d'un bien inestimable.

#### UNE ANNÉE RECORD

Tenant compte du thème du congrès — « Avec Pierre, nous sommes solidaires de nos évêques et nos prêtres » — le Chevalier suprême a entrepris son rapport en insistant sur le soutien que l'Ordre accorde à la prêtrise et aux vocations.

Il a fait également l'esquisse de la préoccupation majeure renouvelée au sein de l'Ordre pour l'enrichissement spirituel

et la formation de ses membres.

La récente encyclique sociale du pape Benoît XVI, *Caritas in Veritate* (La Charité dans la vérité) peut servir de toile de fond aux Chevaliers de Colomb, remarquait M.

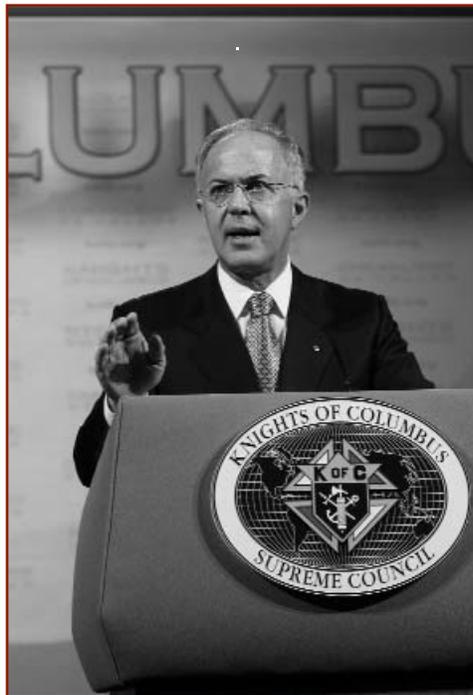
Anderson. Citant les principes de l'Ordre — la charité, l'unité et la fraternité, il a précisé que ces termes « reviennent si souvent dans la nouvelle encyclique qu'on pourrait presque conclure qu'elle a été écrite pour nous ».

Le Chevalier suprême a fait le point aussi sur certaines initiatives de l'Ordre qui ont commencé à venir en aide aux gens dans le besoin, au cours de l'effondrement économique sévère. Entre autres, il a cité le programme orienté sur les jeunes au cours de l'hiver et le sommet de février dernier intitulé Des voisins qui s'entraident, journée organisée comme coup d'envoi de l'Année des bénévoles.

M. Anderson s'est arrêté aussi sur les efforts continus déployés par les Chevaliers en vue de la promotion et la sauvegarde du mariage par le recours, d'une part, à la formation des gens et, d'autre part, à des amendements constitutionnels. Il en est de même pour le droit à la vie. Il a déclaré, à cet égard, que des sondages récents révèlent « des changements majeurs dans l'opinion publique par rapport à l'avortement », tournants qui se rapprochent du point de

vue du respect de la vie. Il a souligné également l'efficacité de la nouvelle initiative des Chevaliers en matière d'échographie.

L'Ordre a connu une année record au chapitre de la charité, du recrutement et de la sécurité financière qu'elle fournit



*Le Chevalier suprême fait lecture de son rapport annuel au 127<sup>e</sup> Congrès suprême*

## Entrenez dès maintenant de mériter le Statut de Conseil étoile

**G**âce au programme de prix du Conseil suprême, les conseils peuvent être reconnus pour l'excellence de leur travail en croissance du nombre leurs membres (le prix Abbé McGivney), la croissance en nombre de membres assurés (le prix des Fondateurs) et la qualité des programmes de service (le prix colombien). Aux conseils qui méritent ces trois prix, le Conseil suprême offre le prix le plus prestigieux de l'Ordre: le prix du Conseil Étoile et le prix du Conseil Double Étoile. (À NOTER : les conseils qui réalisent 200% de l'objectif à atteindre en matière d'assurance auront droit au Prix du Conseil Double Étoile.)

Voici les conditions nécessaires pour chacun de ces prix:

Pour mériter le prix Abbé McGivney, tout conseil doit réaliser son objectif à atteindre en nouveaux membres. L'objectif à atteindre des conseils comptant entre 30 et 100 membres s'élève à cinq nouveaux membres après déductions. Les objectifs pour les conseils comptant 101 membres et plus s'élèvent à 7 pour cent du nombre de membres après déductions (un minimum de 3 et un maximum de 35 membres). (Le nombre de membres assurés inactifs ne compte pas dans le calcul de l'objectif à atteindre du premier juillet au secrétariat du Conseil suprême. L'objectif à atteindre pour les nouveaux conseils se base sur le nombre de membres inscrits sur l'avis d'étab-

lissement d'un nouveau conseil.)

Pour mériter le Prix des fondateurs, tout conseil doit réaliser son objectif à atteindre en matière d'assurance. L'objectif à atteindre pour des conseils comptant de 30 à 100 membres s'élève à trois nouveaux assurés après déductions; l'objectif à atteindre pour les conseils comptant 101 membres et plus s'élève à 2,5 pour cent du nombre d'assurés après déductions. Il faut obtenir un minimum de 30 membres. (Le nombre de membres assurés inactifs ne compte pas dans le calcul de l'objectif du premier juillet au secrétariat du Conseil suprême.)

Pour chacun de ses prix, comptent comme additions au chapitre de l'assurance, les nouveaux assurés, les remises en vigueur de contrats, les réactivations, les changements de jeune à adulte, ainsi que les contractants associés, dont les demandes sont traitées et enregistrées au secrétariat du Conseil suprême entre le premier juillet et le 30 juin.

Comptent comme déductions aux objectifs toute suspension et résiliation de contrat, ainsi que les transactions de changement de statut de membre associé à membre assuré, et dont les demandes sont traitées et enregistrées au secrétariat du Conseil suprême entre le premier juillet et le 30 juin. Seuls les deuxième et troisième articles de cette partie affectent le gain net ou la perte nette. (Note: L'objectif à attendre pour un

nouveau conseil se base sur le nombre de membres inscrits sur l'Avis d'établissement d'un nouveau conseil (136-F). (Il faut un minimum de 30 membres.)

La réalisation de l'objectif en nouveaux assurés est fixée *ipso facto* au secrétariat du Conseil suprême d'après les transactions de membres assurés reçues, traitées et enregistrées pour le 30 juin. Pour mériter le Prix colombien tout conseil doit, au cours d'une année, réaliser et signaler au moins quatre programmes majeurs de chacun des domaines du Programme de service: l'église, la communauté, le conseil, la famille et les jeunes. Veuillez noter que pour la première fois cette année, on a ajouté une catégorie « *Respect de la vie* ». (Voir le rappel ci-dessus.) Utiliser le formulaire de demande du Prix colombien (SP-7) pour rapporter vos activités et le faire parvenir pour le 30 juin.

Pour obtenir ces prix, le Rapport annuel d'activités fraternelles (1728 F) doit être rempli et envoyé aux Services fraternels du Conseil suprême pour le 31 janvier 2010, et le conseil doit également remplir et envoyer le rapport des responsables du programme de service (365 F). Par ailleurs, afin d'avoir droit à tout prix, les conseils ne doivent avoir été l'objet d'aucune suspension du secrétariat du Conseil suprême pour non-paiement de la capitation, de la publicité catholique ou des factures de fournitures.

## RAPPEL : Respect de la vie

**O**n a ajouté une nouvelle catégorie de programme de service pour l'année fraternelle 2009-2010 : « Le respect de la vie ». À partir de l'année fraternelle 2009-2010, au lieu de signaler les catégories « respect de la vie » dans la catégorie « communauté », vous allez les rapporter dans la nouvelle catégorie « Respect de la vie ». Si vous utilisez soit la Formule de demande de prix du programme de service conseil provincial STSP-F ou le Formulaire d'inscription pour le trophée colombien SP-7F de cette brochure, il suffit de faire quelques modifications seulement pour mettre cette nouvelle catégorie. En rapportant le meilleur programme pour le respect de la vie à votre conseil d'état, vous n'avez qu'à inscrire « Respect de la vie » en haut du formulaire où figurent les autres catégories. Pour ce qui est de la demande du Trophée colombien, annexer une feuille où sont inscrits vos quatre programmes de la catégorie « Respect de la vie ». Comme solution de rechange au recours aux formulaires du « Cahier de formulaires de rapport du conseil »(1436 F), vous pouvez aller chercher leurs versions électroniques qui se trouvent en ligne à [www.kofc.org/forms](http://www.kofc.org/forms). Ces formulaires sont en constante mise à jour, et nous vous préviendrons dès que les nouvelles versions auront été signalées sur le site Internet.

## Relever la Barre de l'objectif à atteindre

**A** compter du 1er juillet, le nouvel objectif à atteindre en matière de recrutement se basera sur 7% des membres de votre conseil (avec un minimum de 3 membres et un maximum de 35 membres). Cela représente une hausse de 2% par rapport à l'objectif de l'année dernière et le nouvel objectif fera partie des conditions à remplir pour avoir droit au prix de l'abbé McGivney et aux prix du Conseil Étoile.

## Célébrons Noël dans l'esprit du Christ

**A** une époque où les aspects religieux de la vie sont négligés et rejetés du revers de la main, il est consolant de constater que l'Ordre établit la campagne « *Célébrons Noël dans l'esprit du Christ* » afin de rappeler aux gens que Noël est d'abord et avant tout une fête religieuse remémorant la naissance du Christ.

Afin de répandre le message « *Célébrons Noël dans l'esprit du Christ* », les Chevaliers de Colomb présentent des affiches et autres articles promotionnels qui aident à souligner le véritable sens de Noël.

- ❖ Il existe trois affiches promotionnelles: deux d'abord — « *Vérifie bien cette liste* » (4554 F) et « *Célébrons Noël dans l'esprit du*

*Christ* » (2760 F) — qui servent à la promotion du programme de l'Ordre et qu'on peut obtenir du Département des fournitures du Conseil suprême. Offrez ces affiches aux écoles, aux classes d'enseignement religieux et aux églises chrétiennes de votre région.

- ❖ Vous pouvez également parrainer un concours de meilleure affiche ou de meilleure composition « *Célébrons Noël dans l'esprit du Christ* ».
- ❖ Envoyer des cartes de Noël à thème religieux et utiliser des timbres consacrés au thème de Noël.
- ❖ Offrir d'aider votre paroisse ou une paroisse démunie à préparer Noël en nettoyant, réparant ou décorant

l'église.

- ❖ En novembre, entreprendre une campagne de correspondance en envoyant une lettre aux églises et aux commerces de votre région les priant de monter une crèche de Noël.
- ❖ Inciter tous les membres à présenter une scène de la Nativité sur leur propriété ou à leur lieu de commerce durant le temps de Noël.
- ❖ Présenter un article promotionnel traitant du thème « *Célébrons Noël dans l'esprit du Christ* » pour publication dans le feuillet paroissial ou dans le journal local et le faire paraître aussi dans votre bulletin de conseil.

## Chevalier dans la nuit de Noël

**O**ffrez le cadeau d'une adhésion aux Chevaliers de Colomb durant les Fêtes qui viennent. Profitez de votre programme « *Éclairer la venue du Christ* » ou toute autre activité du temps de Fêtes parrainée par votre conseil pour renseigner des hommes admissibles sur l'Ordre et les inviter de devenir membres.

À l'occasion de votre cérémonie « *Éclairer la venue du Christ* » (2 décembre), distribuer des documents promotionnels sur les Chevaliers de Colomb, y compris le dépliant « *Avantages offerts aux membres des Chevaliers de Colomb* » (2773 F) et le dépliant « *Secours fraternel* » (2761 F), la revue *Columbia*, les bulletins de votre conseil et autres documents qui pourraient attirer l'attention des non-membres.

Parrainer une réception, une soirée de chants de Noël et toute autre activité semblable qui suivraient votre cérémonie « *Éclairer la venue du Christ* » et y inviter des non-membres. Distribuer des affiches et des dépliants promotionnels. Aussi présenter une des vidéos promotionnelles de l'Ordre.

Si votre conseil planifie une soirée de Noël ou autre activité semblable, fixer longtemps d'avance la date et l'heure afin d'assurer une participation nombreuse de la part de votre conseil et des membres de leurs familles. Inviter aussi votre curé, les membres de votre paroisse et la communauté catholique en général. Trouver des bénévoles de votre conseil pour l'organisation de l'activité : préparation des diverses étapes, du service aux tables, du ménage, etc. Il est bon de mettre par écrit les divers aspects de votre fête.

Afin d'intéresser des membres éventuels et leurs familles à l'Ordre, placer bien en vue des articles et des objets qui racontent l'histoire de votre conseil et les activités diverses que vous entreprenez. Disposer de dépliants de demande d'admission et de renseignements, y compris les suivants : « *La grandeur d'un homme* » (4496 F), « *Ce que représente cette organisation* » (4495 F) — limite de 50 exemplaires par commande — « *Devenir Chevalier* » (1915 F), et « *Recrutement et la foi* » (4497 F). Faciles à consulter lors de votre activité d'accueil, ces pièces promotionnelles servent parfaitement à

mousser l'intérêt des membres éventuels et à susciter le désir d'en apprendre davantage sur l'Ordre.

Avoir en main suffisamment d'exemplaires du Document — fiche de membre (100 F) à distribuer aux membres éventuels.

En plus des membres actuels et éventuels, inviter les anciens membres et les membres inactifs et leurs familles. Obtenir des renseignements auprès du secrétaire financier et d'anciens grands Chevaliers et syndics, sur les circonstances qui ont amené ces membres à laisser tomber l'Ordre. Consulter la liste et préciser quels anciens membres habitent toujours dans votre région et inviter ces derniers à votre fête.

Enfin, inviter les membres éventuels à participer à une activité de bénévolat de votre conseil — par exemple une soirée de collaboration dans une soupe populaire, un ménage de l'église paroissiale, une collecte de nourriture ou de vêtements pour distribution aux familles démunies — question de montrer concrètement aux membres éventuels les actions que poursuivent les Chevaliers de Colomb pour l'Église et la collectivité.

Trouver d'autres renseignements sur le site [www.kofc.org/recruit](http://www.kofc.org/recruit)

## « Éclairer la venue du Christ »

**S**i votre conseil n'y a pas déjà participé, c'est l'année comme jamais d'entreprendre une grande tradition et d'aider à restaurer la Bonne Nouvelle de Noël. La célébration intitulée « *Éclairer la venue du Christ* » sert d'excellente occasion de donner le coup d'envoi du temps de Fêtes en célébrant avec des frères, la famille et des amis. Commander une affiche intitulée « *Éclairer la venue du Christ* » (2757 F) en vous adressant au Service des fournitures. C'est un excellent moyen de faire la promotion du programme « *Éclairer la venue du Christ* » organisé par votre conseil.

## *Suite de la page 1*

à ses membres et leurs familles. En effet, au cours de 2008, les Chevaliers ont remis plus de 150 millions \$ à des œuvres de charité et 68,8 millions d'heures de bénévolat à des paroisses et des œuvres communautaires. Durant cette année également, le recrutement a augmenté pour la 38<sup>e</sup> année consécutive et l'assurance vie en vigueur est passée à 72 milliards \$.

### **UNE DIFFÉRENCE**

Dans son discours d'ouverture au banquet des états, le cardinal Francis George, archevêque de Chicago et président de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis, a remercié les Chevaliers pour leur engagement fidèle. « En faisant la promotion des objectifs de charité, d'unité, de fraternité et de patriotisme, a-t-il souligné, et par votre dévouement envers la foi catholique ardente, la vie familiale solide, ainsi que par votre engagement dans la communauté, votre témoignage et votre service vous distinguent au sein de notre Église et dans notre monde — et nous en sommes reconnaissants. »

Le pape Benoît XVI a fait parvenir ses salutations et sa reconnaissance, par une lettre du cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'État du Vatican, invité d'honneur au congrès de Nashville, il y a deux ans. Il revenait au cardinal William Levada, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, de lire la lettre à la première séance de travail.

Invité de marque au congrès de cette année, le cardinal Levada est préfet de la congrégation pontificale pour la doctrine de la foi. Ancien archevêque de San Francisco, il avait été choisi par le pape Benoît XVI pour le remplacer comme préfet de cette congrégation en 2005.

Le 5 août le cardinal Levada a prononcé l'homélie aux délégués au cours d'une Eucharistie concélébrée. Au sein de sociétés qui se font de plus séculières et technologiques, la richesse matérielle « peut rendre les gens aveugles quant à notre état de dépendance totale envers Dieu, et notre besoin de chercher à faire sa volonté en tout et partout, » expliqua-t-il. « La rançon d'être disciples implique qu'il faut rendre témoignage aux réalités spirituelles et aux vérités impopulaires, même si, ce faisant, nous devenons des cibles de la culture ambiante », a-t-il ajouté.

À la fin de la séance d'affaires, les délégués ont approuvé

un certain nombre de résolutions qui confirmaient l'engagement de l'Ordre à construire l'Église et promouvoir ses enseignements. Ces résolutions portaient, entre autres, sur « la dévotion mariale », « l'édification de la culture de la vie », « le soutien du mariage », « l'impact de la violence et de la pornographie » et « le patriotisme ».

La couverture complète du Congrès suprême, comprenant vidéos, photos et documents, se trouve sur le site [www.kofc.org/convention](http://www.kofc.org/convention).

## **Le Championnat de lancer libre des Chevaliers de Colomb**

**L**e Championnat de lancer libre des Chevaliers de Colomb constitue un moyen extraordinaire d'amuser les jeunes de votre communauté.

Voici les étapes à suivre pour les Chevaliers qui comptent organiser des compétitions de lancer libre. D'abord, commander la trousse du Championnat de lancer libre des Chevaliers de Colomb (FT-KIT-F). Utiliser le bon de commande sur le site Internet de l'Ordre ([www.kofc.org/forms](http://www.kofc.org/forms)) ou dans le « Cahier des formulaires du rapport du conseil » (1436 F), ou encore téléphoner aux Services fraternels au 203-752-4154.

Mousser l'intérêt du public, et pour ce faire, avoir recours au communiqué de presse suggéré dans le « Guide officiel du championnat de lancer libre des Chevaliers de Colomb » (1928 F). Quand il s'agit de communiqués de presse, utilisez toujours le titre officiel du programme « Championnat de lancer libre des Chevaliers de Colomb ».

La trousse du Lancer libre contient deux affiches pour vous aider à promouvoir la compétition.

Dès la fin de votre compétition locale, remplir le Rapport de participation du lancer libre et l'envoyer soit par courriel, soit par la poste aux Services fraternels du Conseil suprême.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le Championnat de lancer libre, aller dans la section « Jeunesse » du site [www.kofc.org/service](http://www.kofc.org/service).